

# Comité de pilotage 1 - Création de l'Aire éducative partagée Bièvre-Breuil

4 juillet 2023 - Collège Anne Frank

**Objet de la réunion** : présentation du projet de création d'aire éducative

**Documents joints** : le Plan de gestion par l'association Espaces, le référentiel de compétences EDD

## **Participants :**

### **Inspection premier degré, Circonscription d'Antony**

Mme PIEDFER, IEN

M LUQUET, CPC

### **Collège Anne Frank**

Mme LEIGNEL, Principale

Mme BLANCO, Professeure de SVT

M REMBLIERE, Professeur d'HG-EMC

### **Ecoles**

Mme BECKER, Directrice de l'école Anatole France

Mme COTTIN, Professeure des écoles, Ecole Pajeaud

Mme COULET, Professeure des écoles, Ecole Noyer Doré

Mme DUMONT, Directrice de l'école Noyer Doré

Mme PREVOST, Professeure des écoles, Ecole Noyer Doré

### **Ville d'Antony**

Mme DARDENNE, Animatrice nature, Ville d'Antony

### **Excusés :**

M DI PALMA, Conseiller municipal délégué à l'éducation prioritaire et aux dispositifs de Réussite éducative

Mme GOURDAIN, Directrice du Paysage des Espaces Vert

Mme BOURGEOIS, Chargée de mission transition écologique

## **1.Ouverture de la réunion par Mme Leignel, Principale du collège**

## **2.Une aire éducative, c'est quoi ?**

Initiée par l'Office Français pour la Biodiversité (OFB) et inspirées des aires marines éducatives nées en 2012, les aires éducatives (AE) permettent à des élèves de cycle 3 de s'approprier une zone de petite taille, à proximité de l'établissement, avec un ou plusieurs enseignants, accompagnés par une structure référente (ici la LPO). [Présentation d'un exemple d'AE en Bourgogne](#)

La zone envisagée pourra constituer un support pédagogique partagé entre des élèves de cycle 3, sorte de « manuel réel » permettant un lien direct avec la nature pour mieux en comprendre sa complexité et sa fragilité.

## **3.Objectifs d'une aire éducative**

Le site de l'OFB indique que la constitution d'une AE suit 3 objectifs :

- Découvrir et comprendre les enjeux qui portent sur un territoire naturel ;
- Agir concrètement pour la protection de la nature ;
- Expérimenter la citoyenneté.

**Une AE est aussi à envisager comme un moyen de travailler des éléments de programme, en classe comme sur le terrain.** Ainsi en SVT, au collège, il est possible de faire travailler les élèves sur le croquis d'observation, l'identification d'espèces par l'utilisation d'une clé de détermination, la réalisation d'un herbier, la production de fiches espèces, l'étude de l'habitat (relevés, luminosité, saisonnalité...), la découverte du réseau trophique, la qualité de l'eau de la Bièvre, le cycle de l'eau (naturel/domestique) ou bien encore l'impact des activités humaines sur le milieu. De même, en géographie, peuvent être envisagées une production

cartographique du territoire, une étude paysagère ou encore une recherche sur l'histoire du territoire (à partir de témoignages ou la comparaison d'images par exemple).

Un autre objectif, davantage spécifique au territoire envisagé, tient à la valorisation de l'image des établissements par des projets innovants qui mettent en lien le collège et les écoles associées.

#### 4. La démarche participative des élèves au cœur du projet

Les élèves sont associés directement à la gestion de l'aire éducative dans un Conseil des élèves (CDE) pour prendre des décisions aux côtés des acteurs locaux (associations, gestionnaires de sites protégés, élus, acteurs socio-économiques du territoire, etc.).

Dans le cadre du projet, on pourrait imaginer que 4/5 élèves par classe engagée soient élus et se retrouvent pour des CDE plusieurs fois dans l'année, en tournant sur les établissements de façon à tisser des liens. On peut aussi envisager que les élèves élus puissent tourner de façon à faire participer une grande partie des élèves aux CDE. Ces regroupements posent des questions pratiques concernant les temps et les adultes mobilisés.

#### 5. Présentation de la zone envisagée

La zone concerne le « parvis du Breuil », propriété de la ville d'Antony, qui recèle une vraie richesse pédagogique à même d'aborder de nombreux thèmes :

- **Une gestion différenciée réalisée par l'association Espaces** qui aide à l'insertion professionnelle et sociale par l'entretien raisonné d'espaces verts. Ainsi le territoire, qui a déjà fait l'objet d'un premier travail de diagnostic par l'association (voir Plan de gestion), se compose de plusieurs milieux : boisé, haies, prairie, massifs, talus, pelouses. L'association se dit prête à présenter en classe ses missions (permettant d'ajouter un volet social au projet) et son travail sur le site ;



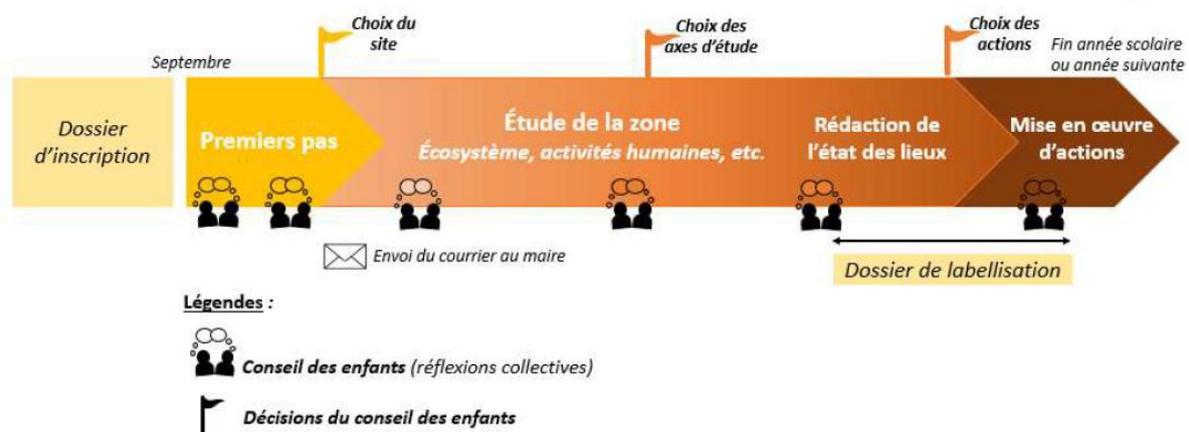
- En bordure de la **Réserve naturelle régionale (RNR) du bassin de la Bièvre** gérée notamment par la LPO : possibilité d'animations de la LPO pour l'observation des oiseaux, compréhension de la notion de protection d'espèces ;
- Situé sur une digue en bordure de **la Bièvre** : intérêt pour comprendre une rivière, l'importance de la Bièvre dans l'histoire, l'évolution de ses usages et des paysages... On peut envisager des interventions du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bièvre (SMBVB) pour expliquer aux élèves la gestion du bassin versant.

Autres intérêts, la zone est **déjà support à un projet pédagogique** mettant en lien l'école maternelle Val de Bièvre et l'association Espaces par la création d'un bosquet urbain. Le site présente aussi **des facilités pour faire « classe dehors »** avec notamment un petit théâtre de verdure pouvant accueillir une classe face à la réserve naturelle mais aussi des petites ouvertures dans la palissade pour observer les oiseaux de la RNR ainsi que des pelouses où les élèves peuvent s'asseoir.



## 5. Les étapes – le calendrier

Exemple de calendrier d'une première année :



Il est à distinguer :

- **Les actions et activités qui seront communes** aux 4/5 classes impliquées dans l'AE (selon la définition d'objectifs communs) et qui nécessiteront une coordination ;
- **Et les projets/activités de classe que chaque enseignant souhaitera réaliser avec sa/ses classes**, en lien avec l'AE, pour travailler des parties de programmes. L'AE étant un espace ouvert, les enseignants sont libres d'amener les classes impliquées, et même d'autres classes, à tout instant dans l'année et en dehors des animations. Ainsi en SVT, les autres classes de 6ème seront amenées à réaliser une grande partie du programme en prenant appui sur l'AE. Aussi, en géographie, les classes de 6ème pourront se servir de l'AE pour travailler le thème de « la ville de demain » de même que les classes de 5ème pourront aller sur le terrain pour traiter des questions de la gestion de l'eau ou des risques naturels.

En septembre Mme Blanco et M Remblière se chargeront de renseigner le dossier de demande d'inscription auprès de l'OFB en concertation avec toutes les parties prenantes.

La première année de la mise en place d'une AE porte essentiellement sur l'état des lieux du territoire. Les élèves mènent un travail d'observation, à plusieurs échelles, et en rendent compte sur divers supports. C'est aussi le temps de la mise en place du CDE. La définition des actions vient ensuite, en fin d'année ou au début de l'année suivante.

Au-delà de ce travail d'observation et d'analyse du territoire, il est possible d'envisager d'autres sorties communes dans l'année : toutes les classes pourraient ainsi se retrouver lors d'un moment partagé comme par exemple une journée randonnée au Bois de Verrières. Des événements pour donner de la visibilité au projet auprès des familles sont aussi à penser, comme une exposition commune lors de la journée portes-ouvertes du collège.

A noter que ce projet commun se doublera aussi d'un projet de classe où chaque enseignant prendra support des activités liées à l'AE pour travailler des parties de programmes (arts-plastiques, français...).

## **6.L'organisation de l'état des lieux**

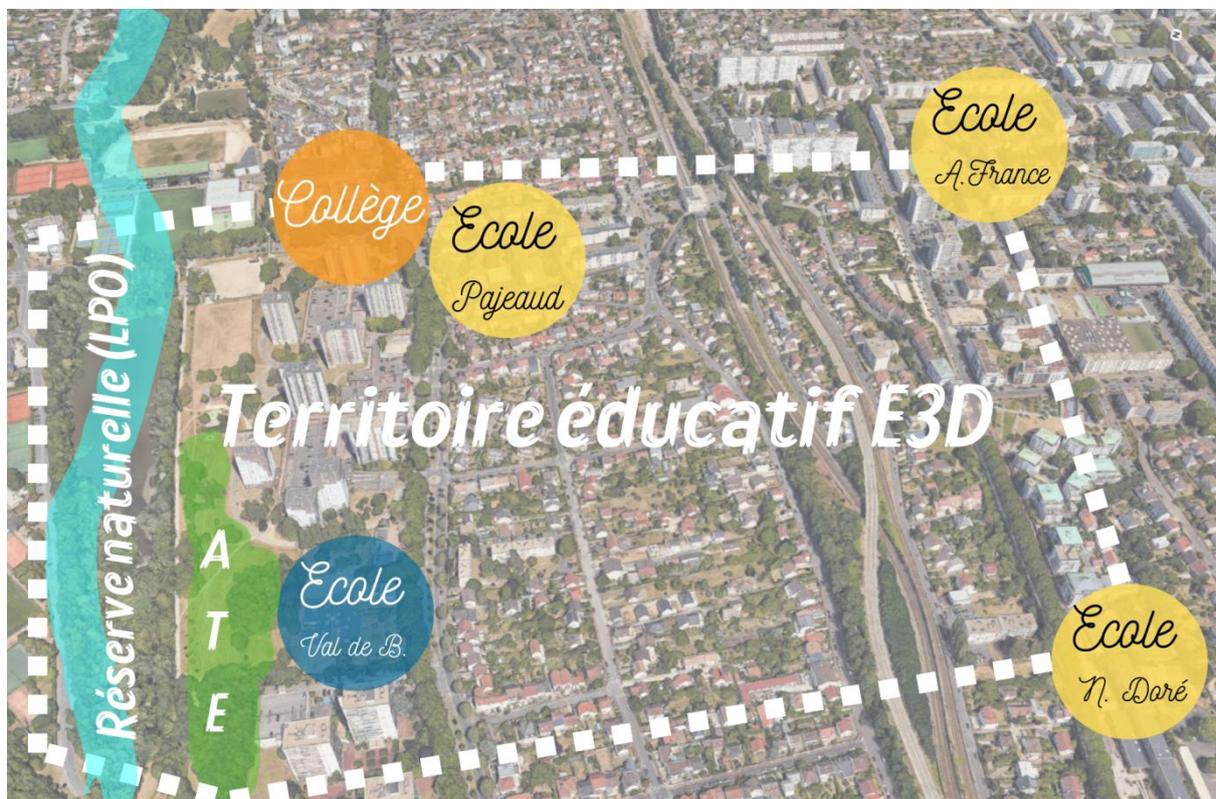
4 à 5 classes pourraient être engagées, ce qui est inhabituel pour une AE. On peut dès lors envisager, pour des questions pratiques et pédagogiques, que les classes se répartissent des zones d'études qui correspondent aux différents milieux. Par exemple la classe de 6ème peut s'intéresser au boisé, une classe de CM2 à la prairie, une autre aux massifs... Mme Dardenne et la LPO seront amenées à assurer l'animation de ces ateliers d'observation en collaboration avec les enseignants.

L'ensemble des travaux pourraient être mutualisés tout au long de l'année par l'utilisation d'outils numériques comme Digipad par exemple.

## **7.Vers la création d'un territoire éducatif E3D**

Ce projet peut être le prélude à la constitution d'un [Territoire éducatif E3D](#). En effet, en 2023/2024, le collège et les écoles seront en effet tous labellisés E3D à l'exception de l'école Anatole France qui est toutefois déjà très engagée sur les questions de DD. Des thématiques du DD pourraient ainsi être l'occasion de projets fédérateurs et une meilleure connaissance des équipes entre elles en plus du projet AE. Cela pourrait s'inscrire dans une stratégie d'attractivité du territoire, favorisant de nouvelles synergies et contribuant à l'éducation au développement durable tout au long d'un parcours, de la maternelle au collège.

Concernant spécifiquement ce premier projet créateur de liens, M Luquet propose la réalisation par les enseignants engagés d'une forme de **référentiel commun de compétences et de connaissances qui seront travaillées par les élèves selon une progression sur les 3 années du cycle 3**. Il pourra utilement s'appuyer sur le référentiel de compétences en EDD publié en mars 2023.



## 8. La question du pilotage du projet d'AE

Mme Piedfer souligne l'importance de la concertation entre les enseignants pour mener à bien ce projet.

Le collège se propose d'assurer la coordination de la mise en place de l'AE. Les réunions de concertation se dérouleront au collège sous forme de Comité de pilotage. Mme Blanco et M Remblière assureront le lien avec l'association référente (la LPO) et l'OFB. Un outil collaboratif en ligne est à définir pour l'accès aux documents communs (documents de cadrage, CR de copils...), au calendrier annuel...

## 9. La suite

**Prochain Copil : 12 septembre 17h-18h30 au collège.**

Ce 2ème Copil aura pour objet de définir :

- Les grands objectifs de l'année
- Un planning annuel commun de l'année : dates des CDE, des copils et des événements communs
- Le choix de l'outil numérique collaboratif
- Les modalités de création d'un référentiel commun de compétences, sorte de cadre commun de compétences de cycle 3 associé à l'AE (voir le référentiel ci-joint)

La municipalité et les partenaires associatifs (LPO, Espaces) seront conviés. Une visite suivra la réunion.

**Contacts pilotes de projets :**

- Anaïs BLANCO : [anais.blanco@ac-versailles.fr](mailto:anais.blanco@ac-versailles.fr)
- Matthieu REMBLIERE : [matthieu.rembliere@ac-versailles.fr](mailto:matthieu.rembliere@ac-versailles.fr)